

FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516
Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 25 octobre 2009 à Ambert

Sont présents

03 Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, La Sabotée Cussétoise, , Amicale des vieilles et cornemuseux
12 Lous Oyolos, La Pastourelle (Rodez), Les Cadets Estognols,
15 La Bourrée du Carladès, La Bourrée d'Aurillac
18 La Sabotée Sancerroise
37 Lo Bourreio, La Quiolée
42 Lou Cantou
43 Groupe Folklorique Le Velay , Le Brusse, Lous Petioutous delh Velay
45 Ronda Tipica
48 La Bourrée Barabande
63 L'Auvernhia Dansaïra, Le Livradou Dansaïra, Lou Brouchillou, Les enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier, Lous Veilhadours Limousins, La Bourrée du Pavin
Raymond Longo Président d'honneur et Daniel Blanquet membre individuel.

Sont excusés

03 Les Troubadours Montluçonnais, Les Gats dô Bourbonnais, La Pastourelle des 3 vallées
15 La Sanfloraine
18 La Chaînée Castelloise, Les Sonneurs Néronnais
23 Lo Danseus de Jean Do Boueix
36 Les Tréteaux du Pont-Vieux
45 La Châtaigne, Le ballet Hopack
63 La Bourrée de Vergheas, Les Galibots, Les Danseurs Brayauds, Lous Gorneiros
Yvette Bourleau Présidente d'honneur, Guy Boistard membre individuel, Monsieur Jean Pierre Noir Inspecteur Jeunesse et Sports

Ouverture de l'assemblée générale

Sarah Douarre , vice-présidente du groupe local *Le Livradoué Dansaïre*, souhaite la bienvenue à tous les participants et aux personnalités présentes : Christian Chevalere Maire d'Ambert, Jacque Douarre Conseiller Général, André Chassaing député. Patrick Pascal, nouveau président de la Fédération ouvre la séance en se présentant à l'assemblée, puis il rappelle les diverses modifications intervenues au sein du CA.

Le compte-rendu de l'AG de Rodez du 26 octobre 2008 est approuvé à l'unanimité

Rapports d'activités des commissions

Pôle Administration

Philippe Proust, vice président responsable de cette section, rappelle la réorganisation des commissions depuis les dernières élections au Conseil d'administration

1- Secrétariat (présenté par Jeanne Marandola)

Admission

Le Président du groupe *Icoranda*, en fin de stage, présente son groupe ; situé aux confins du limousin, de la Marche et de l'Auvergne, il pratique le folklore de ces trois contrées et a fait beaucoup de recherches sur les vieux métiers maintenant disparus. Son adhésion est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée. Le certificat d'admission leur est remis par Jean-Jacques Couppat.

2- Trésorerie et Budget (présenté par Carole Couppat)

Retour à l'équilibre avec un excédent de recettes de 2033€ ceci grâce au relèvement des cotisations voté à l'AG de Rodez, à la diminution des frais administratifs et à la subvention exceptionnelle du Ministère de la culture (intervention de M. Pierre Morel, député de la Lozère lors de l'AG de Saint Chély d'Apcher).

Budget prévisionnel 2009-2010

Nous prévoyons un budget ambitieux de projets mais financièrement déficitaire de 2021€ avec les activités suivantes :

- ⊗ Le concours de musique Gaston Rivière
- ⊗ Un stage de chants à danser animé par Anne Lise Foy avec un stage de musique
- ⊗ Un stage de musique propre au sud de la Fédération
- ⊗ Le rassemblement des jeunes
- ⊗ Les visites de groupes pour les maintenances associées parfois à la commission mise en scène
- ⊗ La poursuite du recueil sur les coiffes portées par nos groupes
- ⊗ 3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération
- ⊗ divers projets en cours de préparation par la commission mise en scène

☼ un projet de refonte globale de notre site internet afin de le moderniser et d'utiliser les outils créés par les nouvelles technologies et les nouveaux modes de communication.

Quitus est donné par les vérificateurs aux comptes.

Le rapport est adopté à l'unanimité

3- Juridique et assurances (présenté par Bernard Fleury et Mme Boobee de la MACIF)

Dans le cadre de révision générale des politiques publiques, l'administration de la Jeunesse, des sports et de la vie associative va être ainsi réformée :

- Regroupement des services support du ministère de la santé, de la Jeunesse et des sports
- Fusion de la direction de la vie associative, de l'emploi et de la formation avec la direction de la Jeunesse et de l'Education populaire.
- Intégration des services déconcentrés (DRDJS et DDJS) dans des structures plus vastes.
- Réforme de la politique d'attribution des subventions afin d'éviter le saupoudrage.

Rappel des droits et devoirs d'un Président

De manière générale, en tant que garant du projet associatif, le président doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt de l'association et son premier devoir est de respecter le mandat qui lui a été confié conformément à l'article 1989 du code civil. En cas d'urgence, le Président peut prendre, à titre conservatoire et dans l'attente de la décision du CA ou de l'AG, les mesures urgentes qui s'imposent. Si un président outrepassé ses mandats, agit en dehors de l'objet de l'association, ne respecte pas une loi ou un règlement, sa responsabilité personnelle peut être engagée (responsabilité civile, financière et pénale)

A propos des statuts

- Il est conseillé de stipuler dans les statuts que le non paiement de la cotisation entraîne la démission présumée du membre, cette clause évitant une procédure d'exclusion source de conflits.
- Veiller à la bonne corrélation des chapitres et sous chapitres entre eux.

Internet et le droit à l'image

Par mesure de précaution, faire signer à chaque adhérent du groupe une autorisation de diffusion et mentionner dans le règlement intérieur que tout adhérent de l'association autorise celle ci à diffuser son image sur tout support.

Assurances

Madame Boobee, responsable des partenariats de la région Centre fait un rappel des garanties proposées par la MACIF dans le contrat souscrit par les groupes :

- Responsabilité civile, aux dirigeants, bénévoles, bénévoles non adhérents mandatés par le Président
- Défense-recours
- Assistance juridique
- Assurance corporelle avec garantie décès et invalidité (ces garanties pouvant se cumuler avec les assurances personnelles), perte de salaire
- Garantie d'assistance aux personnes
- Garantie pour les locaux occupés de manière occasionnelle
- Garantie pour les véhicules (600€)

La MACIF propose les options suivantes que les groupes peuvent souscrire en supplément :

- garantie « véhicule-mission », couvrant tout sinistre, sans franchise (la MACIF remplaçant alors l'assurance personnelle de l'adhérent)
- contrat spécifique pour les locaux
- garantie pour instruments de musique et sonorisation, au tarif de 15€/par instrument

4-Récompenses (présenté par Philippe Proust)

Les demandes sont en hausse cette année : 14 groupes ont sollicité 121 médailles ainsi réparties : 63 bronze, 22 argent, 11 or et 9 ATP

Pôle Danse et Musique

Les activités, nombreuses dans cette section, sont présentées par Gilles Martin, Gérard Cheynoux, Marie Proust, Serge Beuvarde et Michel Beaudoux, Alain et Aurélie Ugonnet..

1-Commission musique

Concours Gaston Rivière

Cette vingtième édition a réuni 25 concurrents de 10 à 20 ans (dont seulement 5 étaient issus de la Fédération). Cette année encore, le jury n'a pas décerné le prix Gaston Rivière ; par contre, il a décidé de récompenser la créativité des jeunes artistes en attribuant 2 prix de composition à deux jeunes musiciens de Saône et Loire. Cette manifestation a été soutenue par une subvention de la Direction Régionale Jeunesse et Sport.

Stage de chants à danser : il s'est tenu les 29 et 30 novembre 2008 à Cosne d'Allier, animé par Sylvie Berger, avec 23 participants représentant 6 groupes de la Fédération. Ce stage unanimement apprécié nous a conduit à renouveler l'opération cette année les 17 et 18 octobre derniers ; 15 participants à ce stage, mais seulement deux membres de la Fédération, du groupe Lou Cantou. Nous sommes un peu perplexes pour l'avenir, faites nous savoir ce que vous souhaitez.

Recueil de partitions

Une ou deux partitions harmonisées paraissent maintenant dans chaque revue de la Fédération et sont relayées sur le site internet en format midi. Nous serions heureux de publier des compositions de membres de la Fédération, n'hésitez pas à nous les adresser.

Projets 2010

- Concours Gaston Rivière le 28 mars à Désertines
- Stage de chant en octobre à Cosne d'Allier
- Stage de vielle, cabrette et accordéon dans le Sud de la région.
- Réalisation d'un recueil de partitions, mais il faut que les groupes envoient leurs partitions à Gilles Martin car pour l'instant rien n'est encore parvenu.
- Mise en place d'un fichier des responsables de musique, avec leur adresse mail, pour permettre des échanges plus rapides.
- Organisation d'une audition-concours réservée exclusivement aux musiciens, chanteurs et conteurs membres de la Fédération et âgés de plus de 50 ans. Cette animation, festive et détendue pourrait se dérouler la veille de l'AG 2010.

Parc instrumental

Il est composé de 7 vielles, 1 cornemuse et 6 accordéons diatoniques. Une vielle est actuellement disponible. Les groupes intéressés doivent en faire la demande à Carole Coupbat.

2-Commission scénique

Pas d'intervention précise cette année, seules des visites ont été organisées et on constate que petit à petit les groupes évoluent vers la mise en place de petites scénies dans leurs spectacles. Les scénies montrées par les groupes d'enfants lors de leur rassemblement nous prouvent que les spectateurs sont demandeurs et réceptifs à ces types de spectacle. Bien entendu, les séries de danses ne sont pas à bannir pour autant des spectacles. Pour toute aide, contacter par mail :

-Gérard Cheynoux : pf.cheynoux@orange.fr

Serge Beuvarde : sergемarie@wanadoo.fr

Maintenance

Un seul groupe a été visité cette année : Les enfants de l'Auvergne.

Il est rappelé que les groupes doivent respecter un certain label et donner des spectacles de qualité.

Les groupes suivants seront avisés par courrier pour une visite : *Le Brusse, Les danseurs Brayauds, La Sanfloraine, La Bourrée du Pavin*, ces visites ayant pour objet de conseiller les groupes (et non de les réprimander).

Chaque groupe a maintenant une personne référente du CA, lien entre le groupe et la Fédération, à laquelle il peut s'adresser pour toute question.

3- Commission Jeunesse

La rencontre au Châtelet en Berry, les 30 et 31 mai, a réuni 8 groupes : *La Chaînée Castelloise, La Sabotée Sancerroise, Vichy et ses sources, Los Cadets Estognols, Los Oyolos, La Pastourelle de Rodez, Les Troubadours Montluçonnais et les Brûlés de Chazemais*, ces deux derniers s'étant produit en intergroupe. Tous les groupes ont présenté un spectacle de qualité, la plupart sur le thème « la cour de récréation ».

Le rassemblement 2010 aura lieu les 22, 23 et 24 mai, lieu non encore déterminé.

4-Commission Danses

Cette nouvelle commission vient d'être créée ; elle est confiée à Michel Beaudoux, du groupe Lou Brouchillou, membre coopté au CA. Il projette dans un premier temps de faire le relevé des danses pratiquées sur le territoire de la Fédération, sur support papier et support vidéo. Il contactera tous les groupes pour établir un fichier des responsables de danses.

Pôle Patrimoine (présenté par Monique pelletier, Nicole Brousse et Daniel Blanquet)

Le chantier du Recueil des Coiffes est toujours en cours. Afin de compléter ce recueil commencé en 2007, les groupes qui n'ont actuellement rien fait parvenir vont être directement contactés par leur référent pour qu'ils transmettent des photos des chapeaux et coiffes portés au sein de leur association, accompagnés d'un descriptif.

Archives

Au cours des ans, la Fédération a rassemblé de multiples documents concernant les arts et traditions populaires. L'inventaire de ces documents, en dépôt au local clermontois de notre Fédération, est en cours. Ce recensement effectué, on pourra communiquer aux groupes le contenu de ces documents, afin de leur éviter un travail de recherche et de collectage déjà fait.

Contes

Daniel Blanquet a procédé à un inventaire d'ouvrages traitant des contes et légendes des régions suivantes : Auvergne, Livradois, Velay, Aubrac, Gévaudan, et Limousin. Ces ouvrages contiennent des contes, des histoires, des comptines pour enfants, des proverbes, des chants (en patois ou en français, avec ou sans partition), des coutumes anciennes, des métiers anciens ; Il communiquera cette liste aux groupes qui lui en feront la demande en le contactant par courriel à l'adresse suivante :

peaudane15@orange.fr, ou par téléphone au : 04 71 60 41 62.

Les groupes des régions non concernées par cette liste (Berry, Bourbonnais, Centre, Portugal, Ukraine) sont invités à lui communiquer les références d'ouvrages traitant des contes, légendes et traditions de leur région.

Pôle Communication**1-Revue fédérale** (présenté par Roger Marandola)

Jean Jacques Coupbat fait un rappel historique sur les 20 années de parution. Roger Marandola demande aux groupes de lui envoyer des articles sur leurs diverses manifestations, pour renforcer les liens entre tous les groupes. Dans les 3 prochains numéros, l'article « un groupe au microscope » sera consacré aux groupes suivants : *Ronda Tipica, Icoranda, Le Ballet Hopack*. Les éditos seront faits par Michel Laurent, Michel beaudoux et Roger Marandola.

Une page de contes ou historiettes sera également présente.

2-Site internet

Il faut rénover ce site, très belle vitrine pour notre Fédération, et pratique en interne en tant que communication entre groupes. Le projet de maquette est présenté par Eric Boyer, d'Ambert, qui réalisera cette rénovation. Il prévoit, entre autre, un accès privé sur ce site, réservé aux adhérents, avec les compte rendus de réunions, archives, informations internes..., et un accès public pour la publicité des groupes avec vidéo, historique, lien avec les sites personnels des groupes, fiche technique, etc, tout ceci pour la vente des spectacles des groupes. Là encore, on demandera à chaque groupe un correspondant pour obtenir les documents nécessaires au montage des pages de chaque groupe.

3-Relations publiques (présenté par Jean Jacques Couppat)

Contacts et relations continues avec les administrations suivantes : Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général du Puy de Dôme. Les Directions départementale Jeunesse et Sports vont disparaître en janvier 2010.

Une convention triennale avec le Conseil Général du Puy de Dôme va être sollicitée par le Président Patrick Pascal, arguant du fait que le siège social de la Fédération est dans le Puy de Dôme.

4-Fêtes et échanges, relations internationales (présenté par Aurélie Pascal)

24 réponses sont parvenues en retour à la commission, mieux que l'an passé mais encore pas assez pour être objectif sur les chiffres. A noter que la majorité des sorties se font dans les communes ou comcom de nos départements respectifs. 4 groupes seulement se sont rendus à l'étranger. La moyenne des sorties est de 14 par groupe, sachant que certains groupes sont en sommeil et d'autres réalisent néanmoins 30 à 35 sorties.

5 groupes ont accueilli d'autres groupes, principalement français, dans le cadre de festivals. Les groupes étrangers sont accueillis par les groupes organisant des festivals de folklore internationaux.

Projets 2010

10 groupes ont des projets de déplacement à l'étranger et 4 en France, dans le cadre d'échanges, festivals ou jumelage.

14 groupes ont un projet d'accueil de groupes dans le cadre de festivals, d'échanges ou de fête.

Compte rendu de la réunion de la Commission Jeunes

Cette commission apparaît maintenant indispensable. Huit jeunes, issus des groupes *Vichy et ses sources*, *La Bourrée Barrabande*, *Los Oyolos*, se sont réunis le samedi, en parallèle aux ateliers proposés par les 4 pôles puis se sont partagés dans ces 4 réunions pour mieux connaître les rouages de notre Fédération. Voici leurs impressions.

Patrimoine : ils trouvent très bien le recueil sur les coiffes mais sont plus indécis sur les contes et leur utilisation dans les spectacles.

Administration : ils aimeraient être intégrés dans les Conseils d'Administration de leurs groupes et sont prêts à prendre des responsabilités.

Musique et danse : c'est un jeu, l'un entraînant l'autre. Ils sont attachés au port du costume et trouvent anormale la rémunération des musiciens pratiquée dans certains groupes.

Communication : Ils apprécient le site internet et souhaitent trouver sur ce site un forum pour échanger entre eux.

Patrick Pascal clôt cette AG, riche en informations, en remerciant tous les intervenants et tous les représentants de groupes et en invitant ces derniers à participer nombreux aux réunions ateliers du samedi, qui seront reconduites l'an prochain, compte tenue de leur réussite.

Le flambeau fédéral est transmis Gilles Dubois, de La Sabotée Sancerroise qui organisera l'assemblée générale 2010 à Sancerre les 7 et 8 novembre.